

Résolution Catégorie C Administratif

Conseil National

*15 au 17 octobre 2024
à Bussang (88)*

Président(e) : Lydia PEYNACHE

Rapporteur(e) : Pascal MARECHAL

Le Collège C administratif réuni en conseil national du 15 au 17 octobre 2024 à BUSSANG (88), confronté à la politique d'austérité des gouvernements successifs, réaffirme les revendications de la résolution générale de notre congrès de septembre 2021 et de la plateforme portée lors des élections professionnelles 2022 et poursuit son engagement dans le combat pour la défense des agents, de leurs statuts, des carrières et rémunérations ainsi que de leurs conditions de travail.

La transformation de la fonction publique détruit nos missions de service public et dégrade nos conditions de travail. Elle poursuit la remise en cause du statut général et des statuts particuliers, notamment par le recours accru aux personnels contractuels (CDD), à l'individualisation de la rémunération (RIFSEEP, CIA), et l'abandon de certaines compétences des CAP et CHSCT remplacer par le CSA/FS (comité spécial d'administration/formation spécialisée).

Ce démantèlement du service public s'est traduit pour les adjoints administratifs dans nos ministères par :

- un plan social qui engendre un véritable mal être au travail,
- la baisse drastique des taux de promotion,
- le RIFSEEP, qui a remis en cause les statuts par l'instauration des groupes de fonction, généralise l'individualisation de la rémunération, accentuant les injustices, les inégalités de traitement,
- les lignes directrices de gestion (LDG) en lieu et place des CAP, pour les mobilités et les promotions.

**Les adjoints administratifs, agents de catégorie dits « d'exécution »
sont les premiers et les plus violemment impactés par ces réformes !**

**C'est pourquoi,
Face à cette véritable déclaration de guerre contre la Fonction Publique, contre le statut et les missions de service public,**

Résolution Catégories C Administratif Conseil national des 15 et 17 octobre 2024 à BUSSANG

-1-

Le collège C administratif du SNP2E-FO :

soutient les revendications portées par la résolution générale du conseil national et s'engage concernant la situation des adjoints administratifs de nos ministères à créer la mobilisation nécessaire pour :

UN VÉRITABLE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE :

Force Ouvrière exige :

- une revalorisation immédiate des grilles indiciaires,
- une augmentation des ratios promus/promouvables à l'intérieur du corps des adjoints administratifs permettant le passage automatique des promouvables au grade supérieur, comme cela se fait dans d'autres ministères, et d'atteindre le dernier échelon du dernier niveau de grade.
- un démarrage de la grille au minimum à 120 % du SMIC au premier niveau de grade.

UN VÉRITABLE ACCÈS À LA CATÉGORIE B PAR :

- **une augmentation conséquente du taux de promotion par liste d'aptitude et examen professionnel.** **Force Ouvrière** réaffirme la vocation des adjoints administratifs principaux à occuper des fonctions de catégorie B et, à ce titre, obtenir la promotion dans ce corps.
- **la réouverture d'un véritable plan de requalification de C en B**, prenant en compte les agents déjà en poste sur des missions de catégorie B.

EN CONCLUSION,

Le collège C administratif s'engage à mener une action pour obtenir auprès du ministre une augmentation du taux de pro/pro ainsi que l'ouverture d'un plan de requalification pour les agents qui occupent déjà un poste de catégorie B non reconnu.

Le collège des C administratif demande le retour des « coups de chapeau » avant le départ en retraite.

Le collège des C administratif **mandate** ses instances nationales pour faire aboutir ces légitimes revendications catégorielles dans le cadre du statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers, seuls garants de l'égalité de traitement des agents d'un même corps.

Plus que jamais, il faut RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR, et le collège C administratif du SNP2E FO et les adjoints administratifs de nos ministères s'inscrivent pleinement dans les résistances et combats en cours et à venir dans plusieurs secteurs de la Fonction Publique, qui permettront que la riposte se construise pour la défense du pouvoir d'achat, contre le démantèlement de nos missions publiques et de nos statuts et pour la reconquête de l'ensemble de nos acquis statutaires .

**REJOIGNEZ FORCE OUVRIÈRE
ORGANISEZ-VOUS POUR LA DÉFENSE ET LA RECONQUÊTE
DE VOS DROITS ET ACQUIS !**

Résolution Catégories C Administratif Conseil national des 15 et 17 octobre 2024 à BUSSANG

-2-

SNP2E - MTECT – MTE – SE MER / Permanence SNP2E-FO - Plot I -

30, passage de l'Arche 92055 LA DEFENSE CEDEX 04

fo-snp2e.syndicats@i-carre.net www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr/ 01 40 81 24 20